

**Université du Québec à Montréal
Faculté de Droit et de Science Politique
Département de science politique**

**Session automne 2023
Jeudi 9h30-12h30**

POL4022-40

Femmes et développement

PLAN DE COURS

Professeure : Sadio Soukouna
Disponibilité : Sur rendez-vous
Courriel : soukouna.sadio@uqam.ca

Descriptif du cours

Le rôle des femmes agricultrices, ouvrières, artisanes, etc. (productrices et reproductrices) dans le développement des pays du tiers-monde. Analyse des différentes approches théoriques sur Femmes et développement. Après un rappel du rôle des femmes dans les sociétés précoloniales et de l'impact de la colonisation sur celles-ci, après l'étude de l'intégration de la force de travail des femmes dans la division internationale du travail, une attention particulière sera portée aux revendications, stratégies et organisations des femmes. Seront étudiées également les politiques des États et des organismes internationaux sur l'intégration des femmes au développement.

Approche et objectifs

Ce cours présente une approche du développement qui prend en compte les rapports de genre socialement construits. Il adopte une perspective d'analyse critique qui examine l'interrelation entre genre et développement à travers des processus historiques, des

approches théoriques et empiriques. Le développement est abordé à la lumière des inégalités articulées de genre, de classe, de race, de générations mais aussi du colonialisme, de l'hégémonie, de la politique de la modernité et des hiérarchies du système mondial. Il fournit aux étudiant.e.s les concepts et outils d'analyse sur la construction du champ de savoir femmes/genre et développement et s'organisera autour de deux axes principaux. Le premier abordera l'évolution historique des théories du changement social et leurs limites tout en éclairant l'apport heuristique du genre à l'étude du développement. Le second étudiera la manière dont le genre remet le pouvoir au centre de l'analyse pour mieux comprendre les politiques (locales, nationales et internationales) de développement au prisme des rapports de domination et des stratégies développés au nord et au sud. Ce cours explore ainsi l'influence d'actrices et d'acteurs, d'institutions et de politiques de développement international en abordant des enjeux spécifiques comme les mouvements de femmes et les luttes féministes décoloniales et postcoloniales, les mobilisations anti-mondialisation, l'empowerment, la migration ou le travail.

A la fin du cours, les étudiant.e.s développeront une réflexion critique sur l'importance du genre comme dimension transversale à toutes les questions de développement. Ils et elles devront être en mesure d'apporter des réponses nuancées aux questions suivantes en lien avec la problématique du genre :

- L'évolution historique des débats et discussions théoriques et critiques sur le développement
- Les mécanismes de reproduction des inégalités dans le développement
- Les rapports de pouvoir, les marges d'interprétation et d'action des femmes.

Méthode pédagogique

Ce cours repose sur une méthode d'enseignement magistral qui s'accompagne d'un temps d'échanges et de discussion avec les étudiant.e.s autour des supports pédagogiques (lectures obligatoires, documentaires, films ou capsules vidéo, ressources en ligne) mis à votre disposition. Le plan du cours contient les lectures principales et

secondaires à faire avant les cours. Les étudiant.e.s doivent **effectuer toutes les lectures obligatoires avant chaque séance** afin de suivre sans grande difficulté le cours magistral dispensé par l'enseignante. Les différents supports de lecture sont accessibles sur différentes ressources en ligne (Sofia, Cairn) et à la bibliothèque de l'UQAM. Des extraits de références difficiles d'accès seront consultables sur la plateforme Moodle du cours. Les discussions autour de certaines séances se feront sur la base de l'intervention d'une conférencière ou d'un conférencier invité.e.

Code de conduite

La classe est une communauté d'apprentissage active. Le respect réciproque entre étudiant.e.s et l'enseignante est primordial. Cet environnement d'échanges et de discussion implique l'écoute, et exclut les propos incriminables, haineux, sexistes, racistes, discriminants. Aucune remarque de cette nature ne sera tolérée.

Conformément au règlement no 18 sur les infractions de nature académique, tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction. Toute infraction à ces règles sera rapportée et entraînera comme pénalité minimale l'échec au cours et une note au dossier universitaire du contrevenant. L'intégralité du règlement no 18 se trouve à la fin de ce document.

Disponibilité

Pour toute demande de rencontre, veuillez m'envoyer un courriel à soukouna.sadio@uqam.ca pour prendre un rendez-vous. Mon délai de réponse est de 48 heures maximum.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours se fera progressivement tout au long de la session.

1. Participation active aux discussions en classe (groupes de travail) 25%

Ce cours accorde une importance à la participation active aux séances de cours. Lors de la première séance de cours, vous vous constituerez en plusieurs groupes de cinq personnes. Chaque groupe devra animer le début d'une séance de cours en présentant les lectures obligatoires assignées. Quels en sont les points principaux ? Quelles approches théoriques et empiriques sont mobilisées ? Quelles sont les problématiques et hypothèses des auteur.e.s ? Comment leurs arguments sont-ils construits ? Comment se rapportent-ils aux autres lectures ? Ce cadre de discussion permettra aux étudiant.e.s de construire leurs connaissances, de faciliter leur compréhension des textes et de valider leur maîtrise progressive des références théoriques. Ces discussions visent à favoriser la mise en place d'un cadre d'interaction entre les étudiant.e.s puis, avec l'enseignante. Il permettra aux étudiant.e.s de construire leurs connaissances en échangeant autour des différents thèmes et concepts étudiés. Une version écrite de ces travaux écrits peut être déposée à tout moment durant la session sur Moodle. La date limite de dépôt est fixée au jeudi **7 décembre 2023**.

2. Analyse des concepts clés 15%

L'une des attentes de ce cours est la maîtrise des concepts étudiés. Chaque étudiant.e devra faire le choix de **six concepts clés** à définir selon votre propre compréhension du cours et des textes sur le genre et/ou le développement que vous aurez lu durant la session. Ce travail vise à évaluer la manière dont les concepts étudiés sont assimilés et définis par les étudiant.e.s. La date limite de dépôt de ce travail est fixée au jeudi **23 novembre 2023**.

3. Examen de mi-session 30%

Un examen de mi-parcours d'une durée de 2h30 aura lieu le **2 novembre** en classe. Il prendra la forme de questions de cours et de compréhension sur la première partie du cours. Les réponses à chacune des questions doivent être formulées sous la forme d'une introduction, une problématique clairement définie, deux ou trois parties et une conclusion. Ce travail doit mobiliser les connaissances acquises lors des différentes

séances de cours, y compris les interventions de conférencier.e.s invité.e.s. Aucun accès aux notes et supports de cours ne sera autorisé.

4. Synthèse critique sur les approches femmes et développement (devoir maison)

30%

Ce travail de synthèse prendra la forme d'une **note critique argumentée de 5 pages**, interligne 1,5, police 12. L'étudiant.e choisira un thème parmi les différentes séances de cours qu'il développera en s'appuyant sur les lectures obligatoires et complémentaires associées à la séance de son choix. D'autres lectures complémentaires pourront éventuellement y être associées si nécessaire. Pour ce travail, il est demandé d'expliquer le lien entre genre et développement en croisant les approches théoriques des textes choisis avec les registres explicatifs et les dynamiques contextuelles. Ce travail devra être remis sur Moodle au plus tard le **14 décembre à 16h00**.

Outil d'évaluation	Échéance	Pondération
Participation et discussions de groupe	Toutes les séances	25%
Examen de mi-session	Séance 9	30 %
Analyse des concepts clé	Séance 12	15%
Synthèse critique	Séance 15	30%

Pénalités

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises sont fournies dans un document sur Moodle. Une pénalité de deux points par jour sera imposée aux travaux, fin de semaine inclus, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours de retard. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Forme des travaux écrits (Guide méthodologique Paolo-Freire 2012 : 82-84) :

Papier : Blanc, 8,5 x 11 pouces, impression recto/verso

Police : Times New Roman de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de pages.

Interligne : 1,5 pour le corps du texte, simple pour les notes de bas de pages et pour la bibliographie.

Alignement : justifié (aligné à droite et à gauche).

Marges : 2,5 cm de chaque côté.

Page titre : Tout travail doit débuter avec une page titre contenant « Université du Québec à Montréal » centré en haut; le titre du travail centré et en majuscules; la nature du travail centrée et en majuscules; « Présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence du cours POL4022-40 à Sadio Soukouna PAR » le nom de l'étudiant-e, centré en majuscules; Département de science politique en bas centré.

Plan des séances

SÉANCE	THÈME	ÉVALUATION
1	Présentation du plan de cours Entente pour évaluation Discussion générale	
1^{ère} partie : Genre et développement : perspective historique et approches théoriques		
2	Introduction au genre et développement comme champ de savoir	
3	La construction historique de la modernité et théories de la dépendance (WID, WAD).	
4	Néolibéralisme, développement et empowerment (GAD)	
5	Féminismes, post et alter-développement	
6	Intersectionnalité et luttes féministes décoloniales en Afrique	

7	Histoire et approches critiques du développement	
8	Semaine de lecture	
9	Examen de mi-session	(En classe)
10	Genre et sexualités - les droits des personnes LGBTQI+ et l'hétéronormativité dans le développement international	
11	Le développement par le bas et les limites du développement participatif	
12	Care : inégalités de genre et travail	Remise Analyse des concepts clés
13	Genre, migration et développement	
14	Comprendre le développement sous l'angle du genre. Évaluation du cours	Remise des travaux de groupe
15	Remise de la note de synthèse critique	Sur Moodle

Calendrier détaillé des séances et des lectures

Séance 1 – (7 septembre)

Présentation du plan des séances de cours

Entente pour évaluation

Discussion générale

1^{ère} partie : Genre et développement : perspective historique et approches théoriques

Séance 2 – (14 septembre) – Introduction au genre et développement comme champ de savoir

Lectures obligatoires :

Nagels, Nora, 2019, « Genre et développement » dans Pierre Beaudet, Dominique Caouette, Paul Haslam et Abdelhamid Benhmade (dir.), *Enjeux et défis du développement international: acteurs et champs d'action*, Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 135 - 141. Disponible sur le lien suivant :

: <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1109416380>.

Verschuur, Christine, et al. 2015. Chapitre "Une histoire du développement au prisme du genre. Perspectives féministes et décoloniales" in *Sous le développement, le genre*. Marseille: IRD Éditions, pp. 43-71. À consulter Moodle.

Lectures complémentaires:

Klenk Rebecca M., 2004, 'Who is the Developed Woman?': Women as a Category of Development Discourse, *Kumaon, India, Development and Change* 35(1): 57–78. À consulter Moodle.

Peggy Antrobus, 2006, *Gender Equality in the New Millennium: Goal or Gimmick?* *Caribbean Quarterly*, 52:2-3, pp. 39-50. À consulter Moodle.

Séance 3 – (21 septembre) – La construction historique de la modernité et théories de la dépendance (WID, WAD)

Lectures obligatoires:

Rathgeber, Eva M., 1994, « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », in Dagenais Hélène, et Denise Piché, *Femmes, féminisme et développement*, Montréal : McGill-Queens University Press et Institut canadien de recherches sur les femmes, pp. 77-95. À consulter sur Moodle.

Rostow, Walt W., 1975, « Les cinq étapes de la croissance », dans *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, pp. 13-32. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires:

Gunder, FRANK, André., 1988. "The Development of Underdevelopment," in C.K. Wilber (ed.), *The Political Economy of Development and Underdevelopment*. New York: Random House. pp. 109-119.

Chakravorty, Spivak Gayatri., 1988. « Can the Subaltern Speak? », in Nelson Cary et Grossberg Lawrence (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*, University of Illinois Press, Urbana, pp. 271-313. À consulter sur Moodle.

Séance 4 – (28 septembre) – Néolibéralisme, développement et empowerment (GAD)

Lectures obligatoires :

Bacqué, Marie-Hélène, et Carole Biewener, 2015. « La normalisation de l'*empowerment* : entre néolibéralisme et libéralisme social », *L'empowerment, une pratique émancipatrice?* Sous la direction de Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole. La Découverte, pp. 75-104. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/l-empowerment-une-pratique-emancipatrice--9782707186348-page-75.htm>

Calvès Anne-Emmanuèle, 2009. « Empowerment : Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n°200, pp. 735-749. À consulter sur Moodle.

Lecture complémentaire :

Aladuwaka, Seela and Momsen, Janet, 2010. « Sustainable development, water resources management and women's empowerment: the Wanaraniya Water Project in Sri Lanka» *Gender & Development*, 18: 1, 43-58. À consulter sur Moodle.

Séance 5 (5 octobre) – Féminismes, post et alter-développement

Lectures obligatoires:

Escobar, Arturo et Boulianne, Manon, 2005. « Développer autrement, construire un autre monde ou sortir de la modernité ? (Entretien) », *Anthropologie et Sociétés*, 29(3), pp. 139-150. (<https://www.erudit.org/fr/revues/as/2005-v29-n3-as1095/012611ar/>).

Pommerolle, Marie-Emmanuelle et Siméant, Johanna 2008. « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Cultures & Conflits*, N°70, pp.129-149. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires :

Verschuur, Christine, 2015, "Une histoire du développement au prisme du genre. Perspectives féministes et décoloniales," in Verschuur, Christine, Isabelle Guérin et Hélène Guétat-Bernard, *Sous le développement, le genre*, Marseille: IRD Éditions, pp. 43-71.

De Sousa Santos, Boaventura, 2004, « Le Forum social mondial : vers une mondialisation contre-hégémonique », in CETRI, *Mondialisation des résistances. L'état des luttes*, Paris, Syllepse, pp. 185-204.

Séance 6 – (12 octobre) – Intersectionnalité et luttes féministes décoloniales en Afrique

- ❖ **Conférencière invitée Rose Ndengue, Professeure adjointe, Glendon Campus, Université de York.**

« *Mobilisations féminines au Cameroun : une approche féministe noire décoloniale* ».

Lectures obligatoires:

Crenshaw Kimberle W., 2005 (1994), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », in *Les Cahiers du genre*, n° 39, pp. 51-82. À consulter sur le lien URL suivant : <https://www.cairn.info/journal-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm>Activistes#no2.

Ndengue, Rose, 2023. « Genre et citoyenneté en Afrique : décroiser et décoloniser la science politique à la lumière des mobilisations des Camerounaises », *Politique et Sociétés* 42, n° 1 (2023): 67-88.

Lectures complémentaires :

Dieng, Rama Salla, 2021. *Féminismes africains : Une histoire décoloniale*. Paris, Présence Africaine.

Ndengue, Rose, 2016. « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », *Le Mouvement Social* 255, n° 2, 71-85.

Sow, Fatou, 2005, « Penser les femmes et l'islam en Afrique : une approche féministe », in C. Chanson-Jabeur et O. Goerg (dir.), « Mama Africa ». Mélanges offerts à Catherine Coquery-Vidrovitch, Paris, L'Harmattan, pp. 335-357.

Séance 7 – (19 octobre) – Histoire et approches critiques du développement

Lectures obligatoires:

Cooper, Frederick., 2010. "Writing the history of Development", *Journal of Modern European History*, 8 (1), pp. 5–23. À consulter sur Moodle.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995, "Introduction", pp. 5-23; Chap. 5, pp. 97-112; in *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: Karthala. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires:

Atlani-Duault, Laëticia, 2009. « Chapitre 1. L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement Histoire, enjeux contemporains et perspectives », Laëticia Atlani-Duault éd., *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs des savoirs aux pratiques*. Armand Colin, pp. 17-40.

Escobar, Arturo. 2011. "Introduction", pp. 3-21; "Chap. 3", pp. 212-227 et "Conclusion", pp. 55-102, in *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.

Rist, Gilbert. 2022 [1996] “Chap. 1 & 15” in *Le développement, histoire d’une croyance occidentale*, 4e édition, Paris: Presses de Sciences Po, (pp. 33-60) (pp. 43-64).

Saïd, Edward, 2003 [1978], « La géographie imaginaire et ses représentations: orientaliser l’Oriental », dans *L’Orientalisme: l’Orient créé par l’Occident*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 66–89.

Séance 8 – (26 octobre) **Semaine de lecture**

Séance 9 – (2 novembre) – Examen de mi-session

2^{ème} partie : Politiques de développement, rapports de pouvoir et stratégies d’acteurs

Séance 10 – (9 novembre) – Genre et sexualités - les droits des personnes LGBTQI+ et l’hétéronormativité dans le développement international

❖ **Conférencière invitée : Danielle Coenga-Oliviera, Candidate au doctorat, Département de science politique, UQAM.**

Lectures obligatoires :

Coenga-Oliveira, Danielle, 2022, « Hétéronormativité et droits des femmes et LGBTQI+ en relations internationales » dans Sondarjee, Maïka, *Le Genre du Monde: Perspectives et Enjeux Féministes des Relations Internationales*, Montréal: PUM. À consulter sur Moodle.

Bedford, Kate, 2009, « Introduction » et « Working women, caring men, and the family bank: Ideal gender relations after the Washington Consensus » dans *Developing partnerships. Gender, sexuality, and the reformed World Bank*, Minneapolis: University of Minnesota Press, pp. xi - xxii; 1 - 34. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires :

Butler, Judith, 2016. « Hors de soi. Les limites de l’autonomie sexuelle », dans Judith Butler, *Défaire le genre*, Amsterdam, Paris, pp.832-863.

S.A., 2007. « Les principes de Jogjakarta. Principes sur l’application de la législation internationale des droits humains en matière d’orientation sexuelle et d’identité de genre », *Principes de Jogjakarta*.

Séance 11 – (16 novembre) – Le développement par le bas et les limites du développement participatif

- ❖ **Conférencière invitée : Andréanne Brunet-Bélanger, Candidate au doctorat, Département de science politique, Université de Montréal, UdeM.**

« *Kuña jetyvyro ha jepytaso: Les mouvements féminins autochtones et campesinas au Paraguay pour la souveraineté alimentaire territoriale* ».

Lectures obligatoires :

Nagels, Nora, 2017, « Créativité clientéliste des organisations de femmes populaires liées à l'alimentation à Lima », in Pujol, Charlotte et al., *Les Amériques créatives. Regards croisés sur les discours et les pratiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 41-56. À consulter sur Moodle.

Martinez, Andrea et Valentine Verdonck, 2019, « L'agriculture urbaine et peri-urbaine au Brésil. Pierre angulaire des droits fonciers des femmes marginalisées », in Levy, Charmain et Andrea Martinez, *Genre, féminismes et développement. Une trilogie en construction*, Ottawa, Presses Universitaires d'Ottawa, pp. 277-294. À consulter sur Moodle.

Séance 12 – (23 novembre) – Care : inégalités de genre et travail

- ❖ **Visionnage du film « une seconde mère » d'Anna Muylaert.**

Lectures obligatoires :

Borgeaud-Garciandía, N., Araujo Guimarães, N. & Hirata, H. (2020). Introduction : *care* aux Suds : Quand le travail de *care* interroge les inégalités sociales. *Revue internationale des études du développement*, 242, 7-34. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://doi.org/10.3917/ried.242.0007>.

Sassen, Saskia, 2006, "Vers une analyse alternative de la mondialisation: les circuits de survie et leurs acteurs", *Cahiers du genre*, 40, pp. 67-89. À consulter sur le lien URL suivant :

[Cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2006-1-page-67.htm](http:// Cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2006-1-page-67.htm).

Lectures complémentaires :

Jacquemin, Mélanie. "Travail des femmes, travail des filles à Abidjan. Nouvelles figures de travailleuses migrantes au cœur de la globalisation" in Christine Verschuur et Christine Catarino, *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°9, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2013, pp. 247-257, À consulter sur le lien suivant : DOI : 10.4000/books.iheid.5977.

Nagels, Nora. "Femmes, Travail Du Care et Néocolonialisme." In *Genre, Féminismes et Développement: Une Trilogie En Construction*, edited by Charmain Levy and Andrea

Martinez, pp. 173–90. University of Ottawa Press, 2019. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://doi.org/10.2307/j.ctvktrxfp.14>.

Séance 13 – (30 novembre) – Genre, développement et migration

Lectures obligatoires :

Catarino, Christine, 2019. “Genre, Mondialisation et Migrations.” *Genre, Féminismes et Développement: Une Trilogie En Construction*, edited by Charmain Levy and Andrea Martinez, University of Ottawa Press, pp. 111–30. À consulter sur le lien URL suivant : <https://doi.org/10.2307/j.ctvktrxfp.11>.

Dahinden, Janine, Rosende, Magdalena, Benelli, Natalie *et al.*, 2007. « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, n°1 (Vol. 26), pp. 4-14. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-1-page-4.htm>.

Lectures complémentaires :

Wills, Emily Regan, et al., 2019. “Conflicts, Flux Migratoires et Exils Forcés.” *Genre, Féminismes et Développement: Une Trilogie En Construction*, edited by Charmain Levy and Andrea Martinez, University of Ottawa Press, pp. 131–50. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://doi.org/10.2307/j.ctvktrxfp.12>.

Kofman, Eleonore, 2013. « Gendered Labour Migrations in Europe and Emblematic Migratory Figures ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* (39) n°4, pp. 579-600. À consulter sur Moodle.

Séance 14 – (7 décembre) – Comprendre le développement sous l’angle du genre

❖ Évaluation du cours

Lectures obligatoires :

Falquet, Jules, 2003. « L'ONU, alliée des femmes ? Une analyse féministe du système des organisations internationales », *Multitudes*, 2003/1 (n° 11), p. 179-191. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-multitudes-2003-1-page-179.htm>

Kabeer, Naila, 2015. « Gender, poverty, and inequality: a brief history of feminist contributions in the field of international development », *Gender & Development* 23, n° 2, pp. 189-205. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://doi.org/10.1080/13552074.2015.1062300>.

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE
POLITIQUE

	No te	Intervalle	
	A+	[90 – 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
		[61 - 63[Passable
	D+		
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

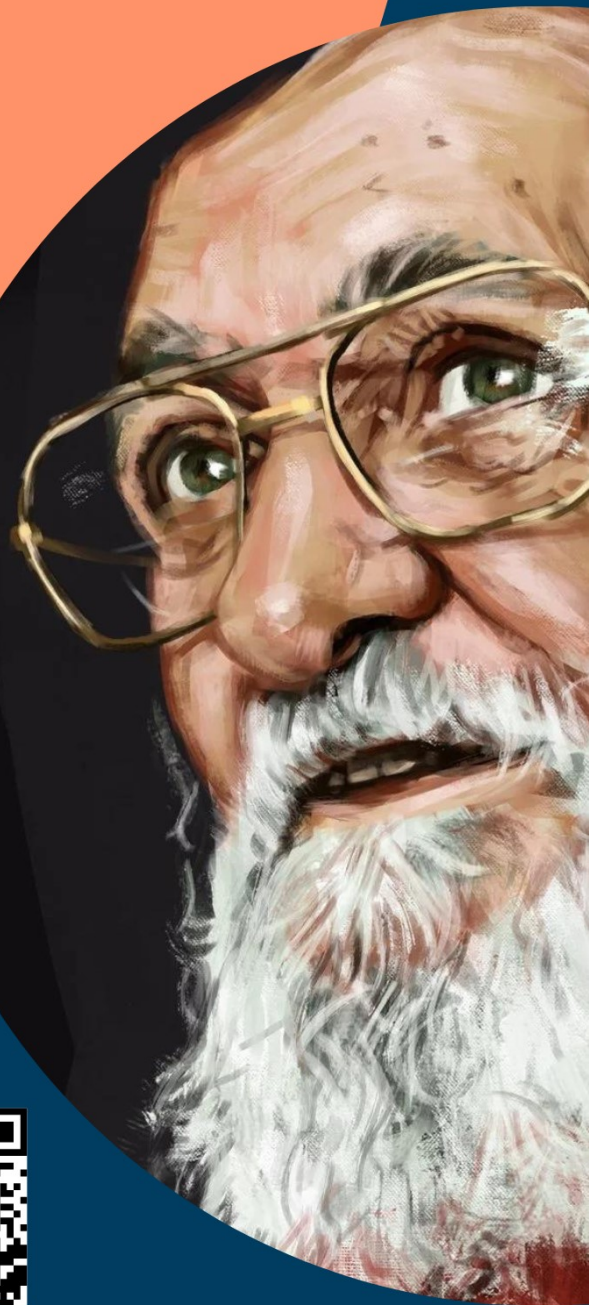
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*